



Section Guadeloupe
Mail: snpes971pjj@gmail.com

PàP le 30 octobre 2023

UEMO VH : MISSION QM EN DANGER ?

Alors que le CJPM a accru la charge de travail des professionnels.le.s en MO.

Alors qu'un bilan du réseau des psychologues du travail du Secrétariat Général établit un lien entre la cadence infernale en MO et une souffrance grandissante des équipes en lien avec le CJPM.

Alors que les conditions de travail au QM de Baie-Mahault sont difficiles, parce que les agent.es travaillent au beau milieu de la courserie, au sein de la détention. Au quotidien, ils-elles sont exposé.es au stress et à la fatigue, générés par un environnement délétère, notamment la proximité du bureau avec les cellules, les bruits incessants propres aux lieux de détention.

Alors qu'à l'UEMO VH, la situation RH est tendue en raison d'un poste encore vacant, et d'arrêts de travail fréquents.

Nous apprenons que la DTPJJ a fait le choix de « déshabiller Paul pour habiller Pierre » en ce qui concerne l'exercice de la mission QM au motif que le service est en sous activité.

Dans un flou total, les personnels.es ont été informés de :

- La vacance d'un poste au QM, et à terme du passage de 2 ETP à un ½ ETP
- Dans l'immédiat, la continuité de la mission va être assurée par un seul agent, et des éducateur.ices de milieu ouvert qui devront assurer cette mission en alternance.

Nou péké pwan dlo moucha pou lèt

Le SNPES-PJJ/FSU dénonce cette annonce hors sol de la DTPJJ qui ne prends pas en compte les difficultés précitées que connaît actuellement le MO et singulièrement l'unité VH.

La chaîne hiérarchique doit entendre que les changements de rythme qu'impose la mise en œuvre du CJPM dans les services de MO invalident désormais le principe d'allocations des moyens ou de réorganisation de service, par le seul prisme de leur activité ;

Le SNPES-PJJ/FSU dénonce encore une fois la maltraitance des personnels lorsque leurs conditions de travail sont dégradées et qu'en lieu et place de mesures visant à leur amélioration, c'est l'épuisement professionnel qui est priorisé. Par exemple, en chargeant davantage la charge de travail des éducateur.ices de milieu ouvert qui devront assurer la mission QM en alternance ;

Le SNPES-PJJ/FSU dénonce les conséquences à terme de la prise en charge des mineurs incarcérés lorsque la DTPJJ envisage la réduction des moyens humains ;

Le SNPES-PJJ/FSU **dénonce le désengagement de la DIR et de la DT immédiatement après leurs promesses** (lors du CSA outre-mer début octobre et l'audience bilatérale avec le SNPES-PJJ/FSU du 06 octobre 2023) de ne pas diminuer les moyens humains de la Guadeloupe nonobstant les questions normatives en terme de postes.

Le SNPES-PJJ/FSU demande à être reçu en audience

Le SNPES demande à ce que **les moyens alloués à la mission QM restent les mêmes**. Autrement dit **le maintien des 2 ETP pour assurer cette mission** pour un QM dont la capacité est de 15 mineurs incarcérés et que cette mission puisse être exercée dans des conditions décentes, avec **un bureau hors de la coursive**.

Par ailleurs, il est indispensable de maintenir des collectifs de travail, afin d'éviter les situations d'isolement professionnel.

Le SNPES-PJJ/FSU appelle tous les personnels à se mobiliser afin que leurs revendications soient entendues